

Inauguration de l'A88 par Joel ROUSSEAU Président de la Holding NGE et de la société concessionnaire ALICORNE , en présence de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports le jeudi 26 Août 2010.

Cet axe autoroutier central de la Basse-Normandie, entre Falaise et Sées sur le tronçon Caen-Le Mans est en circulation à partir de ce jour avec deux mois d'avance sur le calendrier.

La réalisation de l'A88 a été assurée par la société concessionnaire ALICORNE (mandataire NGE) retenue en 2008 par l'Etat, pour assurer le financement, la conception, la réalisation l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage.

Outre NGE, l'actionnariat d'ALICORNE réunit des entreprises de construction réputées, un leader mondial de l'ingénierie et des établissements financiers de premier plan..

Alicorne a confié la conception-construction au groupement GIE A88 , constitué des entreprises NGE, Spie Batignolles TPCI, De Mathieu et Bard, Valérian et Malet.

Pour garantir le respect des sites naturels dans lesquels s'intègre l'A88, le Groupement concepteur-constructeur GIE A88 a mis en œuvre des solutions techniques spécifiques qui permettent de minimiser les impacts du chantier et de l'ouvrage sur l'environnement. Ainsi la transparence hydraulique, la continuité des espaces naturels et la libre circulation de la faune ont contribué à faire de cette autoroute post-grenelle une référence en la matière.

Avec ce projet, NGE a acquis l'envergure et les méthodologies nécessaires à la conduite de chantiers d'infrastructures transversaux et de projets financés.

En savoir plus : www.a88-alicorne.fr